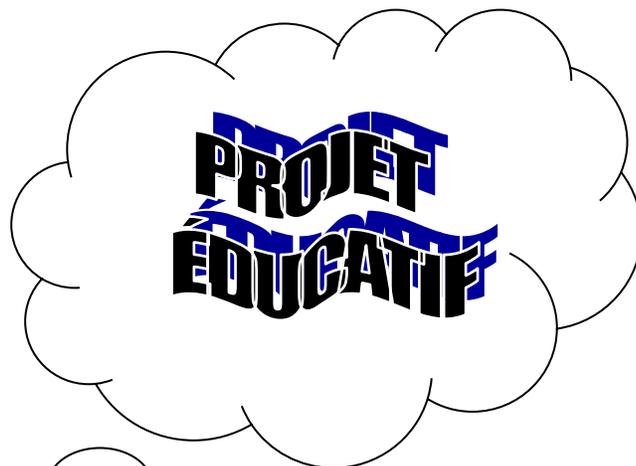


CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

**GARD'AMIS**



« Les valeurs qui teintent nos interventions  
et guident nos actions »

---

## Table des matières

---

<b>1- HISTORIQUE .....</b>	<b>3</b>
<b>2- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES.....</b>	<b>3</b>
<b>3- LES ORIENTATIONS ET LES VALEURS .....</b>	<b>3</b>
LE RESPECT .....	4
Respect de soi.....	4
Respect des autres.....	4
Respect de l'environnement .....	4
L'AUTONOMIE.....	4
L'ENTRAIDE .....	5
L'AFFECTION .....	5
<b>4- ACCUEIL ET FIN DE JOURNÉE .....</b>	<b>5</b>
<b>5- REPAS ET COLLATIONS .....</b>	<b>6</b>
<b>6- LA CLIENTÈLE.....</b>	<b>6</b>
<b>7- INSCRIPTION .....</b>	<b>6</b>
<b>8- LES ABSENCES.....</b>	<b>7</b>
<b>9- PARTICIPATION DES PARENTS .....</b>	<b>7</b>
<b>10- ROUTINES.....</b>	<b>7</b>
<b>11- CE DONT VOTRE ENFANT A BESOIN AU CPE : .....</b>	<b>8</b>
<b>12- HORAIRE TYPE DE LA JOURNÉE .....</b>	<b>9</b>
<b>13- RÈGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE .....</b>	<b>9</b>
HEURES D'OUVERTURE.....	9
FRAIS DE GARDE.....	9
SANTÉ .....	9
ASSURANCES .....	10
AUTRES INFORMATIONS.....	10

## 1- HISTORIQUE

Le Centre de la petite enfance Gard'Amis est en fonction depuis 1985. Il est cependant devenu une entreprise sans but lucratif le 21 octobre 1999. Le CPE est incorporé en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies, et est entièrement subventionné par le ministère de la Famille et des Aînés. La corporation détient :

- Un permis du ministère de la Famille donnant droit au CPE de recevoir 52 enfants en installation. Les places sont ainsi réparties : 10 places pour les poupons âgés de 0 à 17 mois et 42 places pour les enfants âgés de 18 mois à 5 ans.

La corporation est administrée par un conseil d'administration d'au minimum 7 administrateurs dont les 2/3 sont des parents usagers ou futurs usagers des services de garde. Les officiers doivent être des parents-utilisateurs. Un poste est réservé pour un membre du personnel.

## 2- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Le CPE est ouvert toute l'année. Le personnel est composé de 12 membres : une directrice générale, une adjointe administrative et conseillère pédagogique, 9 éducatrices à temps plein et une cuisinière. Les ratios sont de : 1 éducatrice pour 5 poupons (0 à 17 mois), de 1 éducatrice pour 8 enfants (18 mois à 3 ans) et de 1 éducatrice pour 10 enfants (4 ans).

Le tarif comprend 2 collations, un dîner, des activités variées pour les enfants de 3 à 5 ans et différents services pédagogiques (observation systématique des enfants, recueil de leurs réalisations, détection précoce de certains problèmes de développement, rencontres avec les parents si nécessaire, etc.).

## 3- LES ORIENTATIONS ET LES VALEURS

**Orientation générale** : Favoriser des situations d'apprentissage sollicitant équitablement toutes les dimensions du développement de l'enfant.

Voici les valeurs que nous entendons privilégier au centre de la petite enfance en cohérence avec les activités que nous choisisons d'offrir aux tout-petits. Ces valeurs ont été travaillées et intégrées par chacune des éducatrices et seront transmises avec le plus d'attention et de vigilance possible. À travers ces valeurs, nous visons toujours le développement global de l'enfant en lui donnant l'occasion de se développer sur tous les plans : affectif, physique et moteur, social et moral, cognitif et langagier. À ce titre, nous considérons le jeu comme l'outil principal par lequel l'enfant s'exprime, apprend et se développe en y éprouvant toujours du plaisir.

## LE RESPECT

**Orientation** : Augmenter le niveau de respect de l'enfant envers les copains et les adultes et valoriser le respect du matériel.

Au CPE Gard'Amis, nous définissons le respect comme étant l'acceptation et la considération de soi, des autres et de tout ce qui nous entoure. Le respect se fait ressentir dans le ton utilisé, le vocabulaire choisi et l'attitude exprimée et dans les gestes posés.

### *Respect de soi*

Cela signifie que nous voulons favoriser la connaissance et l'estime de soi chez l'enfant en privilégiant l'écoute active, le message "je" et les formulations positives. Ainsi, pour concrétiser cet objectif, nous voulons faire vivre à l'enfant des situations où il se sentira valorisé dans chacune de ses expériences. L'enfant est libre de faire ses propres choix, à son rythme, selon sa personnalité, dans un milieu structuré, encadré et sans compétition. Il est important pour nous de faire prendre conscience à l'enfant de ses émotions et de ses sentiments afin qu'il soit capable de les exprimer adéquatement. Nous appliquons particulièrement le principe de base que chaque enfant est unique.

### *Respect des autres*

C'est apprendre à entrer en relation avec ses pairs. Pour ce faire, on amène l'enfant à accepter la présence des autres et de leurs différences. De plus, on l'encourage dans ses échanges avec autrui en l'amenant à trouver lui-même des solutions à ses problèmes. Nous valorisons des rapports égaux entre les enfants ainsi que le mode d'intervention démocratique.

### *Respect de l'environnement*

C'est amener chaque enfant à prendre conscience de son environnement et à respecter la nature (utilisation de matériel de récupération) tout comme il devra respecter le matériel qu'il utilisera dans ses milieux de vie (à la maison, au CPE, à l'école...).

## L'AUTONOMIE

**Orientation** : Mettre en valeur les habiletés de l'enfant et l'accompagner dans son autonomie.

Pour nous, l'autonomie c'est la capacité, pour l'enfant, de se prendre en charge afin de répondre à l'ensemble de ses propres besoins et intérêts tout en étant conscient de ses limites. Un horaire type le guide en ce sens et lui donne des points de repères. Ici nous appuyons sur le principe de base l'enfant est le premier agent de son développement où l'enfant apprend grâce à sa propre motivation et à ses aptitudes naturelles. L'éducatrice guide et soutient cette démarche qui conduit à l'autonomie.

Nous voulons que l'enfant prenne conscience de ses capacités et, pour ce faire, nous valorisons ses initiatives et nous l'encourageons à faire des choix et à prendre des décisions, particulièrement lors des ateliers où l'enfant choisit et planifie son activité, la réalise et l'évalue. En aidant l'enfant à développer son autonomie, nous l'encourageons à prendre des responsabilités (tableaux imagés) et des initiatives et nous l'aidons à développer sa capacité à solutionner ses conflits. Finalement, nous proposons différents ateliers qui amènent l'enfant à cheminer dans sa prise en charge de ses propres besoins, goûts et intérêts. Par le biais de cette valeur, nous voulons faciliter l'entrée des grands à l'école.

## **L'ENTRAIDE**

**Orientation** : *Former un partenariat entre les enfants et les guider de manière constructive dans leur processus de résolutions de conflits.*

Pour tout le personnel du CPE Gard'Amis, l'entraide c'est important. C'est une aide mutuelle qui implique une collaboration entre les individus. Nous souhaitons sensibiliser l'enfant à voir quand un ami a besoin qu'on l'aide, réussir à l'aider et en être fier. Nous voulons également qu'il apprenne à demander de l'aide quand il en a besoin.

## **L'AFFECTION**

**Orientation** : *Instaurer et entretenir des relations significatives et authentiques entre les enfants, les parents et le personnel.*

Nous définissons l'affection comme étant une ouverture que l'on donne afin de créer un lien de confiance et d'attachement. Les soins d'hygiène sont des occasions pour l'enfant d'avoir des contacts privilégiés avec son éducatrice.

Nous voulons développer la capacité de réceptivité et d'accueil chez l'enfant. Ainsi, il est important de créer un climat de confiance dans chacun des groupes. De plus, nous croyons fortement que le lien affectif entre l'éducatrice et l'enfant est primordial et constitue un point de départ pour celui-ci. Ce lien ne se construit pas au détriment du lien avec le parent mais il lui est complémentaire. Ainsi, la collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

Enfin, nous voulons favoriser l'amitié entre les enfants et développer leur capacité d'écoute les uns envers les autres.

## **4- ACCUEIL ET FIN DE JOURNÉE**

L'accueil et le départ de votre enfant, les matins et soirs, sont des moments très importants. La transition «famille - CPE - famille» doit se faire dans les meilleures conditions possibles afin de faciliter ces « départs » pour les enfants. Nous souhaitons donc que ces moments se vivent dans une atmosphère chaleureuse et de confiance.

## **5- REPAS ET COLLATIONS**

Des repas variés et équilibrés sont préparés directement au CPE par la cuisinière dans le respect du Guide alimentaire canadien. Ils sont sans gras trans, faibles en gras saturés en sodium et en sucres raffinés et ils sont riches en fibres. Tofu et légumineuses ont été ajoutés au menu.

Les diètes spéciales pour cause d'allergies ou de maladies sont respectées.

Les enfants dînent dans leur local afin de favoriser un climat plus calme. Le dîner est servi entre 11h00 et 11h30. Les menus sont toujours affichés près des vestiaires et de la cuisine. Ils sont également disponibles sur le site internet du cpe.

Deux collations sont offertes : l'une à 9h00 et l'autre à 14h45. Aucune nourriture de la maison ne sera tolérée à moins d'une raison médicale ou d'une activité spéciale. Les collations se prennent en petit groupe chacun dans leur local respectif.

## **6- LA CLIENTÈLE**

La priorité sera accordée aux employées, aux parents ayant déjà un enfant fréquentant le CPE, aux familles du quartier et ensuite en suivant la liste d'attente par ordre d'inscription chronologique. Nous nous référons à la liste centralisée place 0-5 afin de sélectionner tous les enfants.

Les enfants sont placés dans le groupe d'âge se rapprochant le plus de leur âge biologique, et sont transférés au mois de septembre de chaque année.

Le contrat peut être résilié avant terme par le parent, à tout moment et à sa discrétion, au moyen du formulaire de résiliation qui est inclus dans l'entente de services de garde à la contribution réduite.

## **7- INSCRIPTION**

*À l'inscription, les parents doivent obligatoirement fournir :*

- ✓ L'acte de naissance de l'enfant ;
- ✓ L'acte de naissance de l'un des parents ;
- ✓ L'entente de services de garde ;
- ✓ La demande d'admissibilité à la contribution réduite ;
- ✓ Le formulaire de prélèvement pré-autorisé ;
- ✓ La fiche d'inscription

**TOUS LES RENSEIGNEMENTS OBTENUS PAR LE CPE SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.**

## **8- LES ABSENCES**

- Fériés :* La garderie sera fermée lors de 13 journées fériées. Celles-ci sont toujours payables par les parents : Jour de l'An, Lendemain du Jour de l'An, Fête du travail, Action de grâce, Vendredi saint, Lundi de Pâques, Fête nationale des Patriotes, Veille de Noël, Noël, Lendemain de Noël, Fête nationale, Fête du Canada, Veille du Jour de l'An.
- Maladies :* En cas d'absences pour maladie, les parents doivent prévenir l'éducatrice de leur enfant et les frais de garde sont payables comme à l'habitude.
- Vacances annuelles :* Les vacances sont toujours payables, et ce jusqu'à la fin de la fréquentation de l'enfant.
- Tempêtes :* Le CPE reste ouvert sauf en cas de force majeure. Si c'est la cas, les parents seront informés par le site internet du CPE. Lors de ces journées les frais de garde devront être payés comme à l'habitude.

## **9- PARTICIPATION DES PARENTS**

Les parents peuvent s'impliquer en devenant membre du conseil d'administration. Ils deviennent ainsi les administrateurs du CPE et doivent par le fait même prendre des décisions au niveau de la gestion du CPE, de l'élaboration du programme éducatif, et de tout ce qui touche les enfants.

Un résumé de chaque journée de votre enfant, écrit par son éducatrice, est à votre disposition pour consultation.

Une rencontre par année est organisée entre les éducatrices et les parents en début d'année. Il est toujours possible de rencontrer les éducatrices sur rendez-vous.

Les travaux des enfants et les rapports d'observation seront remis aux parents en décembre et en juin.

Afin de connaître vos besoins, le conseil d'administration fera parfois un sondage auprès des parents.

## 10- ROUTINES

**Collation/dîner** : l'enfant mange selon son appétit et est encouragé à goûter de nouveaux aliments.

**Lavage des mains** : avant et après les collations et dîner, après être allé aux toilettes.

**Habillage** : l'enfant est motivé à s'habiller seul et à ranger ses vêtements lorsqu'il entre à l'intérieur. L'éducatrice agit comme soutien.

## 11- Ce dont votre enfant a besoin au CPE :

### **En tout temps :**

Vêtements de rechange  
Souliers

### **Hiver :**

Habit de neige  
Chapeau, mitaines, cache-COU (PAS DE FOULARD)  
Bottes d'hiver et bas chauds

### **Printemps/Automne :**

Pantalon « kiwi »  
Chapeau  
Bottes de pluie  
Vêtements appropriés  
Chandail chaud  
Mitaines

### **Été :**

Maillot de bain  
Serviette  
Crème solaire  
Casquette/chapeau

Il est possible d'apporter un drap contour et une doudou, mais le CPE peut également les fournir.

### **Poupons :**

Vêtements de rechange  
Préparations lactées  
couches  
Crème de zinc  
Purées  
Hydrasense  
Crème solaire  
Biberon qui peut rester au CPE  
Suce  
Une couverture pour le dodo

## **Il est important de bien identifier tous les articles et les vêtements de votre enfant.**

### **12- HORAIRE TYPE DE LA JOURNÉE**

7h00	Accueil - Activités libres
9h00	Collation
9h15	Ateliers
10h15	Sortie à l'extérieur
11h00	Préparation au dîner - Activités de détente - Lavage des mains
11H30	Dîner
12H00	Jeux libres calmes
12H30	Histoires, chansons, comptines, danses
12H45	Sieste ou détente
14H30	Rangement des matelas – Hygiène - Jeux libres
14h45	Collation
15H00	Activités selon les besoins des enfants
15H45	Sortie à l'extérieur (période estivale)
16H15	Fin de journée - Activités libres

### **13- RÉGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE**

#### **Heures d'ouverture**

07h00 à 18h00

Tous les parents qui viendront chercher leurs enfants après 18h00 devront payer une pénalité de 5.00\$ du 15 minutes.

#### **Frais de garde**

Les frais de garde sont de 7,55 \$ par jour. Nous vous suggérons d'adhérer au prélèvement pré-autorisé pour régler vos frais tous les vendredis, toutes les deux semaines ou à chaque dernier vendredi du mois. Il est toutefois possible d'opter pour un autre choix.

#### **Santé**

Selon les recommandations du ministère de la Famille nous devons exclure votre enfant s'il présente l'un de ces symptômes :

- Fièvre de 101,3 F (38,5 C) et plus non contrôlée
- Diarrhée débordant de la couche (2)
- Yeux rouges avec écoulement
- Difficulté à respirer
- Vomissement

Pour tout **médicament prescrit** par votre médecin, vous devez signer une autorisation et fournir au CPE la bouteille originale avec la prescription dessus.

Aucun médicament en vente libre ne peut être administré à votre enfant, à moins que vous ayez obtenu une prescription de votre médecin. Ceci inclus les sirops pour la toux, vitamines, produits homéopathiques et naturels, etc. Toutefois, aucune prescription n'est nécessaire pour administrer de l'acétaminophène et de l'insectifuge en autant que le protocole soit dûment rempli. De plus, les gouttes nasales salines, les solutions orales d'hydratation, la crème pour le siège à base d'oxyde de zinc, la lotion calamine, la crème hydratante, le baume à lèvres et la crème solaire sans PABA peuvent être administrés avec une autorisation parentale.

## **Assurances**

Le CPE détient une assurance responsabilité et civile.

## **Autres informations**

- Il est important de nous aviser lors de changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
- Nous vous demandons d'identifier les vêtements de vos enfants afin d'éviter qu'ils ne les perdent.
- À moins d'une occasion spéciale, les jouets de la maison sont **interdits**. Le toutou et la couverture préférée sont, par contre, recommandés pour la sieste.
- Nous vous conseillons de ne pas faire porter à vos enfants de bijoux afin d'éviter les pertes.
- Pour avoir accès aux locaux du CPE, vous devez posséder un code d'accès qui vous sera remis par la direction lors de la rentrée de votre enfant.
- SVP, laissez le stationnement ainsi que les 2 espaces (dans la rue devant le CPE) pour les voitures du personnel, ceci afin d'éviter les plaintes du voisinage. Merci !

***Pour conclure, nous aimerions simplement souligner que ce projet éducatif constitue le fondement même du CPE Gard'Amis, et toute l'équipe entend le concrétiser et le vivre dans son travail quotidien afin de pouvoir le véhiculer auprès des enfants.***

***Nous voulons offrir à vos enfants un milieu où ils se sentiront heureux et en sécurité afin qu'ils profitent pleinement de leur vie quotidienne avec nous.***

